

# GAZETTE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

OU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ANNONCES.

Editeur-Propriétaire, J. N. DUQUET, à qui toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées franco.

QUÉBEC.

VENDREDI, 13 JUILLET 1866.

↳ Voir la 4e page pour les dernières nouvelles, prix des marchés, etc.

## REVUE PARLEMENTAIRE.

On lit dans le *Canada* d'hier :

M. McGivern a présenté sa motion de non-confiance à la séance de mardi, M. Evanturel a secondé cette motion. Elle est ainsi conçue : " Cette chambre, tout en étant disposée à pourvoir à la défense de la province et au maintien de son crédit et à l'efficacité du service public en général croit qu'il est inopportun, à raison de la probabilité du prochain accomplissement de la confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord, événement qui rendra nécessaire une révision complète de la législation commerciale de toutes les provinces, d'adopter maintenant des mesures qui auront pour effet de troubler sans nécessité le commerce, l'industrie manufacturière, le cours monétaire et le système de banque de la province."

Bien que cette séance de mardi se soit prolongée jusqu'au-delà de minuit, quatre députés seulement ont pris la parole : MM. McGivern, Evanturel, Brown et Galt.

M. McGivern, qui, en sa qualité de libéré-échangeur, ne peut s'opposer au nom des principes au projet du ministre des finances, a surtout insisté sur l'inopportunité des changements proposés. Et sa principale raison c'est qu'il avait été entendu, dit-il, lors de la formation de la coalition, qu'aucune mesure, impliquant la consécration de quelque grand principe, ne serait présentée avant l'avènement de la confédération. M. McGivern a beaucoup appuyé sur ce prétendu traité conclu entre les deux partis. M. Brown chercha aussi à tirer profit de cet argument, ou mieux de cette prétention. La chose est d'autant plus étrange que toutes les négociations au sujet de l'alliance de M. Brown et de ses amis avec le parti conservateur ont été rédigées officiellement et livrées à la publicité. Or il n'y a rien de tel dans ces négociations, comme l'a fait remarquer M. Galt.

M. Evanturel, comme nous l'avons dit, s'est passé la fantaisie de secondé cette motion de non-confiance. Ainsi donc, après avoir voté confiance dans le ministère, lors de la discussion de l'adresse, le député du comté de Québec se donne le luxe de faire une nouvelle volte-face en se tournant contre le gouvernement. Il prend là une grave responsabilité, lui chef du parti du juste milieu. Sa responsabilité est plus directe et non moins grande

comme représentant d'un comté rural. Le nouveau tarif, cela est admis de tous ceux qui le comprennent, est éminemment favorable à la classe agricole. Il protège tous les produits de la ferme contre la compétition des États-Unis ; de plus, en abaissant les droits sur les objets manufacturés, M. Galt favorise directement les consommateurs, c'est-à-dire entre autres la classe agricole. Nous comprenons que les représentants des villes manufacturières puissent regretter de voir enlever à certaines fabriques la protection dont elles jouissaient. Mais pour les députés des comtés ruraux, nous croyons qu'ils auront un compte sévère à rendre à leurs électeurs s'ils se prononcent contre le nouveau tarif.

Nous serions heureux de pouvoir analyser le discours de M. Evanturel ; mais franchement nous n'avons pu saisir l'ombre d'un argument dans tout ce qu'il a dit. Nous n'avons entendu qu'un verbiage plus ou moins bien déclamé, mais absolument vide de sens. Après avoir parlé de sa modestie bien connue, M. Evanturel a dit qu'il n'aurait osé secondé cette motion s'il n'avait eu de son côté les *laquais les plus consommés dans la finance*. Il a ensuite amèrement reproché à M. Galt de vouloir bouleverser la *base financière* de la province.

Grâce à une bonne inspiration que nous nous osons espérer M. Evanturel n'a pas parlé longtemps.

## Voyage de plaisir à la Malbaie.

Demain samedi, à midi, le magnifique vapeur *St. George*, de la ligne des remorqueurs du St. Laurent, laissera le quai St. André pour une excursion à la Malbaie. C'est une belle occasion, pour tous ceux qui n'ont jamais pu admirer le magnifique panorama qui se déroule sous les yeux étonnés du touriste qui visite le bas du fleuve St. Laurent. Il est bon de remarquer que si ce premier voyage de plaisir à l'eau salée réussit bien, le public de Québec aura l'avantage d'avoir chaque semaine une semblable excursion. Ce vapeur offre tout le confort désirable pour un pareil voyage. Le *St. George* sera de retour de bonne heure lundi matin. Voir l'annonce.

Nous appelons l'attention du lecteur sur l'annonce de MM. Archambault et McCorkindale, artistes-photographes, de cette ville. Ces artistes ont acquis une réputation telle, qu'on peut dire sans crainte de nous tromper qu'ils occupent une position de première ordre à Québec. Une visite à cet établissement démontrera de suite au public que nous avons raison en parlant ainsi.

### RENDEZ-VOUS D'UNE DETTE ET DON D'UNE ÉPOUSE.

Un marchand qui demeurait dans le voisinage de Paris, après avoir conservé son crédit pendant plusieurs années finit par le perdre par suite de mauvaises spéculations. Il fut contraint de se rendre dans cette ville pour aller trouver ses créanciers et leur demander qu'ils voulussent bien l'attendre encore quelque temps et lui fournir en même temps un nouvel assortiment de marchandises pour approvisionner son magasin comme à l'ordinaire. Ils furent si charmés de l'honnêteté et de la franchise de notre homme qu'ils acquiescèrent à sa demande, à l'exception d'un seul, son principal créancier, un opulant et dur marchand qui n'ayant jamais éprouvé d'adversités ne savait pas sympathiser avec ceux qui en essayaient. Ainsi dit-il je vois qu'en me demandant un nouveau délai et une nouvelle cession d'effets, vous allez à la banqueroute et je suis déterminé à avoir mon argent." En même temps il envoya chercher un officier de justice qui arrêta le débiteur et le conduisit en prison. Dans cette triste conjoncture, il écrivit à sa femme qui communiqua la nouvelle à ses six enfants qui en furent péniblement affectés. Que faire ? Se croiser les bras de désespoir était accélérer leur ruine. A la suite d'une entrevue qu'elle eut avec l'aîné de ses fils un jeune homme d'une grande droiture jointe à beaucoup de tact, et âgé d'environ 19 ans celui-ci se décida à partir immédiatement pour Paris, pour aller faire entendre raison au créancier implacable. Après une courte conversation avec son père il se rendit chez le marchand. Ce dernier croyant qu'il venait le payer le reçut immédiatement, mais en l'entendant demander la mise en liberté de son débiteur il entra dans une violente colère et déclara qu'il aurait son argent ou les os de son père. Le jeune homme le voyant inexorable, se jeta à ses genoux : " Monsieur lui dit-il, si je retourne à la maison sans mon père, je verrai ma mère mourir de chagrin, le crédit de notre maison entièrement ruiné, et nous ses enfants jetés dans le vagabondage. J'ai une dernière grâce à vous demander. Envoyez moi en prison à la place de mon père et que l'on m'y retienne jusqu'à ce que notre dette soit payée." Le marchand allait et venait dans l'appartement avec une émotion évidente. Le jeune homme continuait ses supplications lorsque enfin le marchand vint à lui avec bonté et le prenant par la main : " Relevez-vous jeune homme lui dit-il, je n'ai qu'une fille au monde dont le bonheur m'intéresse ; je vais vous donner ma fille ; elle devra être heureuse avec un homme comme vous, je vais vous laisser toute ma fortune, remettre votre père en liberté et vous rendre tous heureux. Et il tint parole."

## VARIÉTÉS.

LE SIFFLET.

Je suis charmé de votre description du paradis et de vos plans pour y vivre. J'approuve aussi très fortement la conclusion que vous faites, qu'en attendant il faut tirer de ce bas monde tout le bien qu'on en peut tirer. A mon avis, il serait très-possible pour nous d'en tirer beaucoup plus de bien, et d'en souffrir moins de mal, si nous voulions seulement prendre garde de ne donner pas trop pour nos sifflets. Car il me semble que la plupart des malheureux qu'on trouve dans le monde, sont devenus tels par leur négligence de cette précaution.

Vous demandez ce que je veux dire ? Vous aimez les histoires, et vous m'excuserez si je vous en donne une qui me regarde moi-même. Quand j'étais un enfant de cinq ou six ans, mes amis un jour de fête, remplirent ma petite poche de sous. J'allai tout de suite à une boutique où on vendait des babioles ; mais étant charmé du son d'un sifflet que je rencontrai en chemin, dans les mains d'un autre petit garçon, je lui offris et donnai volontiers pour cela tout mon argent. Revenu chez moi, sifflant par toute la maison, fort content de mon achat, mais fatiguant les oreilles de toutes la famille, mes frères, mes sœurs, mes cousines, apprenant que j'avais tant donné pour ce mauvais bruit, me dirent que c'était dix fois plus que la valeur : alors ils me firent penser au nombre de bonnes choses que j'aurais pu acheter avec le reste de ma monnaie, si j'avais été prudent ; ils me ridiculisèrent tant de ma folie, que j'en pleurai de dépit ; et la réflexion me donna plus de chagrin, que le sifflet de plaisir.

Cet accident fut cependant dans la suite de quelque utilité pour moi, l'impression restant sur mon âme ; de sorte que, lorsque j'étais tenté d'acheter quelque chose qui ne m'était pas nécessaire, je disais en moi-même, " ne donnons pas trop pour le sifflet," et j'épargnais mon argent.

Devenant grand garçon, entrant dans le monde et observant les actions des hommes, je vis que je rencontrais nombre de gens " qui donnaient trop pour le sifflet."

Quand j'ai vu quelqu'un qui, ambitieux de la faveur de la cour, consumait son temps en assiduités aux levers, son repos, sa liberté, sa vertu, et peut-être même ses vrais amis, pour obtenir quelque petite distinction, j'ai dit en moi-même : Cette homme " donne trop pour son sifflet."

Quand j'en ai vu un autre, avide de se rendre populaire, et pour cela s'occupant toujours de contestations publiques, négligeant ses affaires particulières, et les ruinant par cette négligence : " il paie trop, ai-je dit, " pour son sifflet."

Véritable conservateur des Dents.

## PHILODONTE

ODORANT

DR. POURTIER, Chirurgien-Dentiste.

Préparation Hygiénique Scientifiquement Composée pour Purifier la Bouche, conserver les Gencives et les Dents.

A Vendre CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

## Tenue des Livres,

en partie simple et en partie double,

ou

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE,

par M. N. Lacasse, professeur à l'école Normale Laval.

Cet ouvrage est en vente chez MM. Garant et Trudel, Jos. Crémazie, Siméon Hardy et J. N. Duquet, libraires ; on peut aussi se le procurer en s'adressant à M. Napoléon Lacasse lui-même- Québec, 30 juin 1866.

## Eusèbe Sénécal,

IMPRIMEUR ET ÉDITEUR DE

LIVRES, JOURNAUX, ETC.

Rue Saint-Vincent, Montréal.

Les maisons d'éducation pourront obtenir la nouvelle méthode d'écriture théorique et pratique approuvée par le conseil de l'instruction publique du Bas-Canada, en envoyant leur commande à l'éditeur, Eusèbe Sénécal, ou à la librairie J. N. Duquet, le dépôt général à Québec.

JOURNAL POUR TOUS, Semaine

des Enfants et littérature nouvelle en vente à la Librairie J. N. DUQUET, en face du marché, rue Buade, H.-V.

**St. Louis Hotel,**  
ST. LOUIS STREET,  
**UPPER TOWN**  
QUEBEC.

**Russell's Hotel,**  
PALACE STREET,  
**UPPER TOWN**  
QUEBEC.

**Hôtel Blanchard**  
Vis-à-vis l'église de la Basse-Ville.

Cet Hôtel vient d'être réparé à neuf. D'immenses réparations ont été faites par le propriétaire ; tout l'ameublement a été renouvelé, et on peut dire que cet hôtel qui a acquis une si haute réputation est dans un état aujourd'hui à donner encore plus de confort aux voyageurs qui visitent cette ville.— Québec, 10 Mai 1866.

**London Coffee House,**

ESTABLISHED 1815,

SAMUEL LAPRISE & Co., Proprietors,

Opposite Champlain Market, Lower Town Quebec.

↳ This Hotel in Second To None in the City.

It is convenient to the Grand Trunk Railway Station, the Steamboat Landing, and principal places of business in the Lower Town.

**Mountain Hill House.**

(CI-DEVANT HOTEL BOUSSA.)

No. 5 Côte de la Basse-Ville.

MM. R. Glunz et Cie., propriétaires de cette Hôtel depuis l'année dernière ont fait des réparations extraordinaires et on y trouve tout le confort désirable.

**Metropolitan Saloon,**  
Corner of Sault-au-Matelot and St. Paul Street, Lower-Town.

GEORGE MERCIER & Co.

PROPRIETORS.

↳ A most complete assortment of all sorts of liquors, warranted of the first quality.

**Quebec Bath House.**

FRECHET & LAFORCE.

17 The unincalled house, 17

Palace Street, Upper Town.

Where there are Bath rooms, restaurant furnished apartments to let, bowling alleys, pigeon-hole, &c., &c. Hair dressing room in the basement, opened daily from SIX A. M. to TWELVE P. M. Meals at all hours. A most complete assortment of all sorts of liquors, warranted of the first quality.

**N. MARCHAND,**

**HOTEL du GRAND TRONC**  
**RIVIERE-DU-LOUP (EN BAS).**

Cet hôtel qui a été réparé à neuf ce printemps se trouve à deux minutes de marche de la station du Grand Tronc. Ce qui est certainement un grand avantage pour les voyageurs. La rivière coule à quelques pas de cet hôtel ; il en est séparé que par le chemin public. Les voyageurs et les étrangers trouveront toujours à cet établissement tout le confort désirable.  
30 juin 1866.—3m.

↳ Livres de prière et d'école, papeterie, littérature, blancs de Cour Supérieure, de Circuit, des Commissaires et d'huissiers ; rôles d'évaluation et de perception ; parfumerie française et anglaise et une grande variété d'autres objets. En vente à la librairie J. N. DUQUET, près du marché de la Haute-Ville.

**S. Hardy et Marcotte.**

Libraires, près de l'église de la

Basse-Ville.

On trouvera toujours à cette librairie un magnifique assortiment de livres de prières, de théologie, d'écoles, papeterie, ornements d'église, cloches, fournitures de fabrique, etc.

**Librairie religieuse, ancienne et moderne,**

GARANT ET TRUDEL,

Importateurs de France, d'Angleterre, de Hollande, de Belgique,

d'Allemagne etc. etc.

Ancienne maison de T. H. Hardy,

Rue de la Fabrique, No. 12, près de la Cathédrale ;

Haute-Ville.

Ornements d'Eglise, Cloches etc. etc.

**J. B. Rolland et Fils,**

IMPORTATEURS DE PRODUITS

FRANÇAIS, BELGES ET

ALLEMANDS.

Rue St. Vincent, No. 12 et 14.

MONTREAL.

Les relations qui existent entre cette maison et celles de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis, lui permettent d'exécuter sous le plus court délai possible les commandes qu'on lui confie pour ces différentes places.

**Bisset et Fraser,**

Nos. 12 et 14, Rue St. Paul.

On trouvera à cet établissement une grande variété de papier à écrire, enveloppes, livres blancs pour comptes, papier gris de toutes les qualités, etc. etc.